

7 juillet 2010



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

**TRENTIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO
POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE**

Gyeongju (République de Corée), 27 septembre-1^{er} octobre 2010

**TABLE RONDE – DES PAROLES AUX ACTES: SUITE DONNÉE À
L'INITIATIVE DE L'AQUILA SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
ET AU SOMMET MONDIAL SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
DANS LA RÉGION**

1. En réponse à la flambée des prix alimentaires et à la crise financière, les dirigeants mondiaux réunis à l'occasion du G-8 de 2009 organisé à L'Aquila (Italie), se sont engagés à mobiliser 20 milliards d'USD sur trois ans pour un développement durable de l'agriculture et la mise en place de mécanismes de protection sociale en faveur des populations vulnérables. La Déclaration commune de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale – Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire (ILASA) a été entérinée par 27 pays et 15 organisations internationales. Elle reconnaît qu'une action décisive et urgente est impérative pour libérer l'humanité de la faim et de la pauvreté. L'ILASA relie la sécurité alimentaire à la croissance économique et au progrès social ainsi qu'à la stabilité politique et à la paix. Chose importante, elle énonce que "le plan d'action sur la sécurité alimentaire devrait focaliser sur l'agriculture et le développement rural en encourageant une production durable, la productivité et la croissance économique en milieu rural. Parallèlement, des politiques cohérentes qui favorisent une croissance dans l'ensemble de l'économie, d'une façon inclusive et durable sur le plan environnemental, doivent être adoptées conjointement avec des mécanismes de protection sociale, comme des filets de sécurité sociale et des politiques sociales à l'intention des plus vulnérables".

2. Peu après la réunion du G8 tenue à L'Aquila, les représentants du Ministère italien des affaires étrangères et de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) ont convoqué une réunion des signataires de l'ILASA, ainsi que des représentants de l'Équipe spéciale de haut niveau des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, d'institutions financières internationales et d'organisations multilatérales de développement, afin de planifier la mise en œuvre de l'ILASA. Après la première réunion (septembre 2009) de ce qui est maintenant connu sous le nom de groupe de travail de l'ILASA, des réunions ont été organisées à Rome en décembre 2009 et à Ottawa en avril 2010. Ces réunions ont permis de dégager peu à peu un consensus sur la mise en œuvre de l'ILASA et d'élaborer un mécanisme de suivi grâce auquel un tableau détaillé de la répartition des contributions annoncées à L'Aquila a été établi, indiquant: a) le montant total des engagements par pays; b) la période visée; c) les

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

nouveaux montants alloués; et d) la répartition par secteur (Appendice 1). De plus, les membres du groupe de travail de l'ILASA:

- ont souligné la nécessité de mieux aligner l'action des partenaires de développement sur les initiatives gérées par les pays aux niveaux national, régional et mondial, en mettant davantage l'accent sur la présentation de résultats;
- se sont engagés à maintenir et à encourager l'élan politique en faveur d'initiatives dirigées par les pays ou les régions et solides sur le plan technique, y compris les plans d'investissement pour la sécurité alimentaire;
- sont convenus que le groupe de travail suivrait les versements au moyen du tableau de suivi, en étroite coordination avec le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE) et communiquerait ces données dans le cadre du processus du groupe de travail;
- sont convenus de la nécessité de disposer d'autres informations sur l'état d'avancement des initiatives à caractère régional et national dans la région Amérique latine et Caraïbes et dans la région Asie;
- sont convenus de compléter, à titre facultatif, une matrice qui donne des informations sur les activités menées par les pays de l'ILASA en faveur de la sécurité alimentaire, aux niveaux bilatéral et régional;
- ont reconnu que le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (PMASA) témoignait des progrès accomplis et du soutien apporté aux actions de l'ILASA au niveau national;
- ont reconnu et soutenu le rôle important du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), qui établit la cartographie des activités intéressant la sécurité alimentaire dans le monde dans le cadre du plan d'action de la Phase II.

3. En juillet 2010, 12 pays, plus l'Union européenne, avaient annoncé des contributions pour un montant total de 22,4 milliards d'USD au titre de l'ILASA, dont 6,1 milliards d'USD venaient "en plus des dépenses prévues antérieurement". Environ 1,5 milliard d'USD ne sont pas affectés à l'investissement mais à l'aide alimentaire à des fins de développement et à l'aide à la sécurité alimentaire. Les engagements au titre de l'ILASA seront, pour la plus grande part, vraisemblablement administrés via des circuits de financement bilatéraux. Il est cependant difficile de suivre les dépenses au titre de l'ILASA étant donné l'absence d'information sur l'affectation des contributions par secteur au niveau des pays. Une réunion de l'ILASA, consacrée à l'harmonisation, aux stratégies nationales et aux résultats est prévue à l'automne 2010 en marge d'une autre réunion sur la sécurité alimentaire.

4. Le PMASA, un fonds de financement intermédiaire de la Banque mondiale, créé le 22 avril 2010 sous les auspices de l'ILASA, devrait fournir le premier engagement concret des fonds de L'Aquila. Son objectif est d'accroître les subventions destinées à aider les pays pauvres à lutter contre la pauvreté, grâce à des investissements conformes au Cadre global d'action (CGA). Les premiers donateurs ont été le Canada, les États-Unis d'Amérique, l'Espagne, la République de Corée et la Fondation Bill et Melinda Gates. Le montant total des engagements s'élève maintenant à 880 millions d'USD, dont 350 millions sont disponibles en 2010. Les financements au titre du PMASA sont réservés aux 60 États membres de l'Association internationale de développement (IDA) admis à recevoir des financements de l'IDA et non redevables d'arriérés.

5. Le "guichet" secteur public du PMASA est destiné à mobiliser et à consolider des financements concessionnels en faveur d'investissements à moyen et long terme dans l'agriculture et la sécurité alimentaire, pris en charge par le pays (et l'organisation régionale) et approuvés par le donateur, et qui s'ajoutent aux programmes en cours. Le "guichet" secteur privé du PMASA, qui doit être mis en œuvre par la Société financière internationale (SFI), aura les mêmes finalités que le guichet secteur public, mais se concentrera sur les fonctions qui sont mieux remplies par les agents privés. Les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités qui contribuent aux objectifs du PMASA et à son efficacité pourront aussi bénéficier du financement du programme. La FAO, ainsi que le Programme alimentaire mondial (PAM), ont été retenus

comme possibles prestataires de l’assistance technique, cependant seules les banques multilatérales de développement et le Fonds international de développement agricole (FIDA) pourront gérer les subventions aux investissements. Seules les communautés économiques régionales dotées d’une identité juridique pourront bénéficier d’une assistance technique directe au titre du PMASA. Au niveau du pays, la composante assistance technique doit être intégrée dans le plan d’investissement proposé.

6. Le PMASA est géré par un comité directeur qui comprend les donateurs et un nombre équivalent de représentants des pays en développement (Bangladesh, Haïti, Mongolie, Sénégal et Sierra Leone) disposant tous du droit de vote. Le comité directeur comprend aussi un représentant de haut niveau de la Banque mondiale, le représentant spécial du Secrétaire général de l’ONU sur la sécurité alimentaire et la nutrition, des représentants des entités de supervision (FIDA, banques multilatérales de développement, FAO et PAM) et trois représentants d’organisations de la société civile. Un comité consultatif technique extérieur, avec le soutien d’une petite unité de coordination de la Banque mondiale, vérifieront avec la diligence voulue que les propositions reçues sont le résultat de processus nationaux satisfaisants. Le comité directeur du PMASA s’est réuni en avril, mai et juin 2010. À sa réunion de juin, il a évalué les demandes de financement présentées par huit pays (Bangladesh, Cambodge, Haïti, Mongolie, Rwanda, Sierra Leone, Tadjikistan et Togo) et a accordé les subventions suivantes:

Pays	Subventions PMASA (en millions d’USD)	Entité de supervision
Bangladesh	Investissement: 46,33 millions d’USD Assistance technique: 3,67 millions d’USD	Banque mondiale FAO
Haïti	35 millions d’USD	Banque mondiale et Banque interaméricaine de développement
Rwanda	50 millions d’USD	Banque mondiale
Sierra Leone	50 millions d’USD (à répartir entre assistance technique et investissement)	FIDA FAO
Togo	39 millions d’USD	Banque mondiale et FIDA

7. La FAO est chargée de superviser une subvention pour assistance technique d’un montant de 3,67 millions d’USD, accordée au Bangladesh au titre du PMASA, ainsi qu’une subvention analogue accordée à la Sierra Leone, mais dont le montant n’est pas encore spécifié.

8. Depuis le Sommet de L’Aquila (2009), la FAO, en collaboration avec les partenaires de l’Équipe spéciale de haut niveau des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, apporte un solide soutien au Groupe de l’ILASA. Dans la Région Asie Pacifique, la FAO a participé étroitement, dans le cadre de l’initiative contre la flambée des prix des denrées alimentaires, à l’élaboration du plan d’investissement pour la production agricole et la sécurité alimentaire du Bangladesh et à la demande de financement au titre du PMASA qui y est associée; elle a aussi contribué à déterminer les possibilités d’investissement PMASA au Cambodge. La FAO est prête à apporter son aide à d’autres pays membres de la région Asie Pacifique qui souhaiteraient obtenir un financement ILASA/PMASA.

Annexe 1

Suivi des engagements au titre de l'initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire

Tableau 1: Renseignements de base sur les engagements (en millions d'USD)¹

Pays	Période visée	Engagement au titre de l'APD		Répartition par volet/secteur								
		Total	Addi-tionnels ³	Volet multilatéral			Volet bilatéral: répartition des engagements par secteur ²					
				Contributions volontaires de base ⁴	Prévus et fonds d'affectation spéciale ⁵	Agriculture, agro-industries, sylviculture, pêche (311, 32161, 312, 313)	Nutrition (12240)	Aide alimentaire à des fins de développement/aide à la sécurité alimentaire (520)	principalement dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire			
Allemagne	2010-2012	3000	1000	80	80	1300		320	160		160	900
Australie	Exercices 2009/10 à 2012/13	360	360	34		194		6		85		41
Canada	Exercices 2008/09 à 2010/11	1034	526	159	285	591						
Commission européenne	2010-2012	3800	742		87	686	42	799	1260	330	400	283
Espagne	2009-2011	696	696		696							
Etats-Unis d'Amérique	Exercices 10/2009 à 09/2012	3500	1751		475	3025	275					
France	2009-2011	2161	365	145		1823		146				47
Italie	2009-2011	428	180	120	30	120	10	40			88	20
Japon	2010-2012	3000				740			2260			
Pays-Bas	2009-2011	2000	139	246	78	382	7	68	57	208	97	1015
Royaume-Uni	Exercices 2009/10 à 2011/12	1718	312	625	309	450		108	59		167	
Russie	2009-2011	191	64	15	78			99				
Suède	2010-2012	522	14	195		327						
Total		22101⁶	6149									

¹ Valeur en USD des engagements exprimés dans d'autres devises, calculée d'après la moyenne annuelle pour 2009 du taux de change par rapport au USD.² Répartition sectorielle des engagements pris par les donateurs, d'après le montant annoncé ou le montant estimé ultérieurement. Les codes du Système de notification des pays créanciers (SNPC) du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE figurent entre parenthèses. Pour une description complète de chaque code, prière de consulter le lien suivant: [Codes-objet du SNPC](#)

- Agriculture, agro-industries, sylviculture et pêche (311, 32161, 312 et 313)
- Nutrition de base (12240)
- Transports et entreposage (210)
- Services sociaux (16010)
- Développement rural (43040)
- Aide alimentaire à des fins de développement/aide à la sécurité alimentaire (520)
- Autre, par exemple eau et assainissement (140) ou politique commerciale et réglementations (331). Prière de spécifier et d'ajouter le code SNPC correspondant.

NOTA : L'aide alimentaire d'urgence (710) ne figure pas dans le tableau de suivi.

³ Crédits affectés à la sécurité alimentaire, en plus des dépenses prévues antérieurement et représentant les plans de dépenses supérieurs au niveau de base.⁴ Contributions volontaires à des institutions multilatérales dont les activités portent en priorité sur la sécurité alimentaire (p. ex. GCRAI, FIDA).⁵ Aide aux programmes d'organisations multilatérales dans lesquels les donateurs ont voix au chapitre sur les dépenses. Cela comprend aussi les programmes multilatéraux et les fonds d'affectation spéciale (p. ex. le PMASA de la Banque mondiale).⁶ Pour éviter d'imputer deux fois les contributions du Royaume-Uni et de l'Union européenne (UE), 309 millions d'USD ont été défaillés de ce total.